

# DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2023 à 20h

Date de la convocation : 07 avril 2023

Nombre de membres :

En exercice : 14

Présents : 9

Pouvoir : 0

Votants : 9

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300492-20230413-2023-04-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Publication : 08/07/2022

Pour le Maire, Loïc BROUSSEY

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

M. Loïc BROUSSEY, M. Christophe CAURIER, Mme Christelle DURU (arrivée à 20h21), Mme Morgane GUÉGUEN, Mme Annick GUÉRAULT, M. François PALUSSIÈRE, Mme Chantal PHELIPOT (arrivée à 20h12), Laurent THEBAUD, Mme Rachelle TORCHY.

Étaient absents excusés les Conseillers Municipaux suivants :

M. Jean CAILLET, Mme Magali GRUDE, Mme Sonia LOISEAU, M. David POMMIER, M. Laurent THEBAUD

Mme Annick GUERAULT a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

## N°2023-04-06 : Affectation des résultats 2022

M. Christophe CAURIER, adjoint aux finances, rappelle à ses collègues qu'à la clôture de l'exercice 2022, les résultats font apparaître :

• pour la section d'investissement :

-un déficit de clôture de 272 835,16 €

- des restes à réaliser positifs à hauteur de 147 499,00 € soit un besoin de financement de la section d'investissement de 125 336,16

• pour la section de fonctionnement :

-un excédent de clôture de 366 513,20 €.

**Il est proposé au conseil municipal :**

- d'affecter en section d'investissement, à l'article 1068 la somme de 125 336,16 €, destinée à couvrir le besoin en financement de la section d'investissement au 31/12/2022.

- de reporter le résultat de la section de fonctionnement diminuer du montant affecté à l'article 1068 de 241 177,04 € en section de fonctionnement au chapitre 002.

- de reporter le montant du déficit de clôture de la section d'investissement de 272 835,16 € au chapitre 001 en dépense de la section d'investissement.

**(Résultat du vote : Pour : 9- Contre : 0 - Abstention : 0)**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,  
Loïc BROUSSEY

Pour le Maire empêché

La première Adjointe

Annick GUÉRAULT

